

**CR de la Réunion de la commission Développement Durable
20 Décembre 2011 à La Défense**

Participants : Philippe SERGENT responsable de la commission, Marie Jeanne MENRATH (ASCEE 75 AC), Catherine PICAUVET (ASCE 62) , Christophe BEDARD (ASCEE 56)

Excusés : -Cédric TAJCHNER (ASCEE 33) , Gisèle RUSSIAS (ASCEE 33)

Ordre du jour prévu

1.Point sur le précédent CR

2.Appel à projets pour actions DD et manifestations éco-responsables

- bilan 2011 (aspects positifs et négatifs)
- projets 2012

3.Agenda 21 de la FNASCE :

consultation des régions
mise en forme du document
indicateurs de suivi
débat en CD

4.Formation DD en 2012 :

prise en compte du DD dans les ASCE
formation terrain et actions concrètes sur la biodiversité (abeille, jardins)

5.Avis sur demande URASCE Auvergne

6.Mise à jour du site internet (cf démarche du grand Lyon)

1. Point sur le précédent compte-rendu :

Précisions concernant le prochain raid cyclo, il est nécessaire que la démarche DD fasse l'objet d'une réflexion globale et qui doit venir très en amont , besoin de transversalité

2. Appel à projets pour actions DD et manifestations éco-responsables

bilans 2011 des dossiers retenus (aspects positifs et négatifs)

- **ASCE 87 - organisation de l'arbre de Noël ;**

En attente du bilan

- **ASCE 55 - national de Badminton ;**

L'objectif initial était de pouvoir disposer de supports pour valider les démarches et communiquer sur le sujet via le site FNASCE. , c'est réussi.

le bilan DD du challenge de badminton est assez pointu, bien détaillé et très intéressant ; il est en effet porté par la chargée de mission DD dans son département ce qui lui confère toute cette analyse et c'est un point très positif (« travail de pro »). On sent que la manifestation a été préparée et pensée complètement dans le sens du DD avec non seulement des éléments tangibles mais également le ressenti des participants et des organisateurs.

- **ASCE 90 - séjour enfants de ski ;**

Le bilan comporte un volet humain et social intéressant : mixité, ouverture à des publics en difficulté,... le volet environnemental et l'attention particulière aux questions de transport sont bien relatés. Il manque une

évaluation précise et des commentaires sur les éventuels difficultés rencontrées, mais l'idée y est. Nécessité d'avoir un compte rendu chiffré avec des infos comme le bilan financier, le nombre de bénéficiaires et les éventuelles aides apportées pour faciliter l'accès des plus démunis. On sent que la démarche a été prise en compte par l'ensemble des acteurs et c'est l'essentiel, même s'il reste encore des points à améliorer.

ASCE 26 et 07 - DASCE 2011

En attente du bilan

ASCET 23 - plantation d'arbres fruitiers.

Bilan trop synthétique trop léger ; il ne comporte aucun élément qui permette d'attribuer le label manifestation éco-responsable, aucunes données chiffrées, ni qualitatif, pas de préparation ni pilotage le bilan ne permet de pas de juger de la valeur de la manifestation et de sa pertinence, Aucune des thématiques du DD n'est réellement traitée. On ne sait rien ou presque sur la préparation de la manifestation, les objectifs, le pilotage,... on ne sait rien non plus sur la démarche qui sous-tend le projet et la prétendue évaluation est on ne peut plus subjective. en quoi celui-ci répond à nos critères et mérite le complément d'aide financière. On revient effectivement au problème déjà soulevé du cadre de réponse auquel il faudra soumettre les ASCE susceptibles de bénéficier d'un soutien financier." Je ne suis donc pas favorable au versement du solde pour ce projet. Le versement de l'aide est suspendu dans l'attente dans l'attente de précisions

ASCEE 48 - festival national du spectacle.

Beaucoup de bons sentiments et quelques actions mises en place sont intéressantes mais ne fondent pas une démarche globale. Peu d'éléments valorisables mais pas d'informations chiffrées et il manque le sens général., à peine un léger ressenti, pas de problèmes rencontrés, pas de pistes d'amélioration dommage !

ASCEE 33 - congrès d'Arcachon

Le dossier peut servir d'exemple et de référence à plusieurs titres: - dans sa forme puisqu'il respecte à la fois le volet bilan demandé et le volet analyse critique qui permet d'expliquer pourquoi certains résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des ambitions affichées. La présence dans le bilan de plusieurs thématiques essentielles comme les déplacements, la prise en compte des personnes handicapées, la réduction des consommations (papier, électricité,..), l'intégration de critères environnementaux dans le choix des prestataires, mais aussi la sensibilisation à l'environnement qui a pris plusieurs formes tout au long du congrès. Quand bien même les indicateurs étaient manquants, l'analyse reste objective aussi bien sur les réussites que sur les volets moins performants. Du reste nous avons pu constater les efforts fournis pendant ce congrès et imaginer ceux développés dans toute la phase préparatoire.

ASCEE 05 - challenge national de trail.

Effectivement, c'est très orienté environnement mais l'effort est là et la démarche y est ; le volet social n'a pas été traité, mais on sent bien la volonté de tendre vers un bilan développement durable positif. Toutes les actions mises en valeur dans le bilan tournent autour du volet environnemental : transport, communication et sensibilisation, choix du lieu de séjour ; rien n'est dit sur l'accessibilité de tous les publics, la mixité éventuelle, On n'a pas non plus d'information sur la restauration. Le bilan ne fournit aucune donnée chiffrée ou indicateur. Dans la mesure où l'outil ADERE a été utilisé il aurait pu être intéressant de produire, les fiches de diagnostic. Après vérification sur place. d'un membre de la CPDD, Il y a eu un réel effort des organisateurs sur site et au niveau du lieu d'hébergement, pas de "profusion" de papiers avec 1 affichage pour tous, des navettes pour les déplacements... et du point de vue sportif il n'y a pas eu forcément d'efforts à faire car l'organisation en place du trail GAPENCIMES est très respectueuse de ce site montagneux magnifique et c'est d'ailleurs un soucis majeur de cette course qui passe dans des lieux très protégés, pas de déchets abandonnés par les coureurs et c'est « génial » de voir ça dans ce type de course. l'essentiel est atteint, l'équipe organisatrice a réfléchi à la démarche et ils se sont engagés avec cette volonté d'y parvenir, ils ont répondu à notre appel en tant qu'incitateur de la démarche.

ASCEE 56 - atelier de cartonnage.

Activité nouvelle non terminée et le bilan sera fourni dans le premier semestre 2012

Suite à donner : Demander à Gisèle si elle peut retirer les éléments forts des projets pour valoriser les actions avoir cadre uniques 2 ou 3 photos quelques chiffres, points forts points faibles et pistes de progrès, afin de les mettre en avant lors de l'AG de DOUDAN,

Projets 2012 - nouveautés

- **compléments et précisions sur le contenu et le dépôt des dossiers**
détailler le coût global de la manifestation, les dépenses et recettes prévisionnelles (ce qui permet de déduire les aides).
Pour les actions ponctuelles, pour favoriser l'investissement initial dans le sens du DD fournir les devis et ensuite factures des achats.
bien préciser la durée de l'action lors du dépôt de dossier
Aucun dossier ne sera traité si la manifestation a déjà eu lieu ou si l'action a déjà été mise en place.

On examine des projets

Pour les challenges nationaux sportifs, les ASCE qui souhaitent organiser une manifestation éco-responsable le dossier DD peut être intégré dans le dossier de candidature du challenge ,avec le même contenu que pour les autres dossiers

Certains points devront être plus détaillés : évaluation, accessibilité et solidarités.

Des chiffres et indicateurs doivent être prévus dès le dépôt de projet pour permettre d'élaborer plus facilement le bilan,

les dossiers doivent respecter le cadre demandé et ces dossiers complets seront transmis par mail à Maryse Garandeau (bureau de NICE) ainsi qu'au responsable de la CPDD

le dépôt des candidatures sera donc permanent pour l'année 2012.

- **aide financière**

Une Asce ne pourra pas bénéficier 2 années de suite de l'aide fédérale pour un dossier similaire, si elle a obtenue une aide à l'année N, à N+2 possibilité de déposer un nouveau dossier, si grande marge de progression qui peut servir d'exemple, si les points négatifs ont été traités

Maintien de l'aide plafond à 500 € (même principe qu'en 2011)

Pour les actions ponctuelles, l'aide sera plafonnée à 20% des dépenses afin de permettre le lancement des nouvelles activités et favoriser l'investissement initial dans le sens du DD mais sous réserve de fournir les devis et factures des achats.

- **instruction des dossiers**

l'instruction du dossier sera faite en 2 temps :

dans un premier temps examen de la recevabilité du dossier de candidature avec réponse de la CPDD dans un délai maximum d'un mois sur la recevabilité ou non et avec possibilité de commentaires , de conseils,

dans un second temps examen détaillé du dossier et proposition du montant de l'aide à valider ensuite par le CDF du montant et se réunir pour attribuer le montant de l'aide - 1 réunion par semestre

- **contrôle sur place**

Pour les dossiers de manifestations éco-responsables, il est suggéré d'avoir un représentant fédéral pour soutenir la démarche et aussi pour vérifier les actions DD mises en place ; par exemple, lors des challenges sportifs le représentant de la FNASCE (ou de la CPS ?) pourrait être amené à contrôler que les éléments transmis dans ces dossiers sont bien appliqués lors de l'évènement – modèle de fiche préparée par CPDD

En l'absence de représentant fédéral, lors de ces manifestations un membre de la CPDD pourra être présent (frais de déplacement à intégrer dans le budget fédéral de la rubrique DD)

- **bilan**

le bilan devra être communiqué dans les 2 mois suivant la manifestation ou la fin de l'action (rappel après 1 mois), Nécessité de valoriser toutes les phases de l'action

si le bilan est fourni hors délai et si le bilan ne rentre pas dans le cadre donné la commission se réserve le droit de ne pas verser le solde de l'aide

L'évaluation via l'outil ADERE parait une piste qui pourrait être suggérée aux futurs candidats car elle permet une vision immédiate des champs investis par le projet. Elle peut même servir de guide pour la phase préparatoire de la manifestation puisqu'elle traite de toutes les thématiques auxquelles il faut être attentif. Ne pas se focaliser uniquement sur la « grille de l'asce 33 » mais proposer plusieurs types de méthode pour le bilan la grille ADEME pourquoi pas mais il faut des chiffres pour pouvoir valoriser plus facilement ne pas oublier de mettre des indicateurs pour mesurer l'évolution

- **pistes d'amélioration**

réflexions à poursuivre sur un noyau dur à intégrer dans les manifestations nationales ou les challenges soit « suggérer » ? soit « imposer » ?

comment examiner les candidatures pour un challenge , donner une note sur le DD ? p

3. Agenda 21 de la FNASCE :

Les URASCE ont été consultés sur le projet « complet » depuis le 17 octobre et à ce jour peu de remontées sauf l'Urasce Centre et l'URASCE Rhône Alpes. Le document complet est trop lourd , le temps consacré à la lecture est trop long, il faut l'alléger. L'adhérent doit aussi se sentir impliqué mais la FNASCE ne peut pas consulter les adhérents directement – démarche via les ASCE

Il existe déjà des actions réalisées qu'il faut les mettre en valeur (fiche déchets UA par exemple) à intégrer dans l'agenda 21. Les ASCE attendent un cadre de référence un canevas , fiches types à prévoir ?

Suite à donner :

Catherine va préparer un document plus light pour fin janvier afin d'envisager une consultation des ASCE pour fin février

Validation en CD (février 2012 ?) d'un document provisoire sur la base des grandes orientations

Prochaine réunion : prévoir de travailler sur les indicateurs à mettre en place, le suivi et la communication

3 , Formation DD en 2012 :

La formation 2011 « Organisation de manifestations éco-responsables » des 12 et 13 octobre à Bordeaux a été très appréciée (7 personnes seulement , 7 Asce.) L'intervenant est passionné, très bon, très expérimenté avec une grande maîtrise de son sujet, et d'une qualité humaine remarquable.

L'intervenant : Axel CREPEY - de l'Association Meduli Nature (association de protection et de sensibilisation à l'environnement), est responsable du dispositif d'accompagnement des manifestations responsables pour le compte du conseil général de Gironde, de l'ADEME Aquitaine et du conseil régional d'Aquitaine.

Il est important dans ce type de stage, qu'un représentant de la fédération ou du développement durable soit en binôme avec l'intervenant extérieur. L'apport théorique de l'intervenant peut ainsi être « recadré » et adapté à notre structure et nos actions.

Le programme de formation 2012 prévoit de reconduire cette formation en 2 sessions (secteurs géographiques). Si meduli nature n'est pas libre , Catherine se propose de rechercher dans les intervenants DD. Le programme et cahier des charges pourrait évoluer : organisation de manifestations, fonctionnement associatif, prise en compte du DD au quotidien dans les ASCE,

Une autre stage « terrain » est envisagé sur le thème de la prise en compte de la biodiversité dans les asce, traitement des déchets, jardin associatif, visite natura 2000 , comment mettre en place des ruches ?

Précision de Cédric : Méduli dispose d'un réseau de formateurs qui peuvent intervenir n'importe où. Les formateurs ne dépendent pas de l'association Méduli mais d'associations similaires. Il ne devrait donc pas y avoir de difficultés pour trouver des formateurs... mais en est-il de même pour les stagiaires ?

Suite à donner :

Philippe recontacte Axel Crépey et en fonction de la réponse Catherine pourra prendre le relais

4 , Avis sur la demande URASCE Auvergne

une lettre de l'URASCE AUVERGNE a été adressée par Claude Charbonnel à la FNASCE et à la CPDD .
Principales observations

- l'idée d'organiser un séminaire spécifique est très intéressante - à noter que lors de la consultation des régions sur le projet d'agenda 21 à la mi-octobre il a été proposé aux PU d'organiser un débat sur le sujet lors d'une réunion régionale alors pourquoi pas un séminaire ?
- le débat en ateliers permet de bien progresser mais il faudrait peut-être élargir le débat à d'autres régions car il risque de ne pas y avoir les 40 personnes attendues
- rien n'est précisé sur l'animation de ces trois ateliers – il est nécessaire de bien structurer les débats Il faut savoir quels sont les vrais objectifs sur quoi ça va déboucher après ce « séminaire ? Quel est l'intérêt de la journée, quelles recommandations, il faut préciser quelles actions concrètes seront mises en place à la suite ?
- accompagnement indispensable de la commission DD mais attention cela nécessite un gros investissement et un gros travail de préparation pour avoir la main sur les sujets, sur les restitutions et sur les animations
- les orientations de la FNASCE sur le DD sont aujourd'hui à l'état de projet et n'ont pas encore été validées par le CDF
- les 3 ateliers correspondent aux axes proposés dans le projet d'agenda 21 L'atelier 1 pourrait être adapté pour éviter qu'il soit uniquement à destination des jeunes élus. Les 2 autres ateliers alimenteront des réflexions déjà menées sur le DD mais dans un cadre plus restreint. Le travail en atelier sera l'occasion d'avancer sur l'agenda 21. Les productions devront être intégrées dans un document qui servira de base à l'agenda 21.
- comment s'assurer que la demande démontre bien l'intérêt des régions de s'engager dans le DD et ne soit pas une demande d'aide de la FNASCE pour l'organisation d'une réunion régionale
- cette demande correspond plus à un stage sur la "prise en compte du DD dans nos ASCE" avec intégration dans le programme formation (nécessité de cahier des charges, budget formation à demander ?)
- si l'on accepte l'idée de financer l'organisation d'une réunion régionale sur le DD ça risque de se généraliser et sur quel budget on pourrait-on financer cette réunion ? À ce jour l'enveloppe DD est aujourd'hui prévue pour des actions concrètes de DD et non pas pour l'organisation de réunions
- la durée me semble un peu longue - d'où le coût est important
- dommage que personne de la région Auvergne n'ait participé au stage de Bordeaux en Octobre

Conclusion : bonne idée mais il faut plus beaucoup plus d'éléments et des réponses à nos questions et en particulier le lien avec la commission formation nécessité de cadrage si l'aide fédérale est obtenue Une fois ces conditions remplies la démarche pourra être valorisée auprès de nos services et de notre ministère - communication (fil info, site intra du ministère)

5 ,Mise à jour du site internet (cf démarche du grand Lyon)

événements écoresponsable : <http://evenement-durable-agglo.lyon.fr/>